

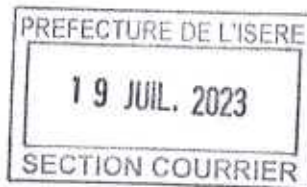


ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 17 juillet 2023

DELIBERATION N°2023-030



L'an 2023, le 17 juillet, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 12 juillet 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Nathalie GOIX À Christine AUDOUARD, Gérard FEY À Nelly JANIN QUERCIA, Alfio PENNISI À Yoann SALLAZ-DAMAZ, Kévin PORTIER À Prazeres RIBEIRO.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09/06/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-030 : Mise à jour du tableau des effectifs

Christine AUDOUARD, Rapporteuse

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour

permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial ;

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 4 juillet 2023,

EXPOSE au Conseil municipal qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour l'adapter aux besoins de la collectivité ;

PROPOSE de modifier à compter du 1^{er} août 2023, le tableau des effectifs comme suit :

- Suppression du grade d'agent de maîtrise principal

Le tableau des effectifs modifié est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 19/07/2023
Reçu en préfecture le : 19/07/2023
Exécutoire le : 19/07/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 18/07/2023

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er AOUT 2023

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	DELIBERATION	EMPLOI PERMANENT TC	EMPLOI PERMANENT TNC	EMPLOI NON PERMANENT	TOTAL	TITULAIRES	NON TITULAIRE	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché	A	2012/041				0,5		0,5	0,5
Attaché	A	2020/065	1			1		1	1
Rédacteur	B	2013/022	1			1	1		1
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2018/009		0,8		0,8	0,8		0,8
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2008/077	1			1	1		1
Adjoint administratif	C	2016/044	1			1	1		1
Adjoint administratif	C	2009/028	1			1	1		1
TOTAL						6,3			6,3
FILIERE TECHNIQUE									
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2019/068	1			1	1		1
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2022/053	1			1		1	1
Adjoint technique	C	2012/025	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2010/077	1			1	1		1
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2018/009	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/031		0,8		0,8	0,8		0,8
Adjoint technique Ppal de 1ère classe	C	2019/019	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/042	1			1	0,5		0,5
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2015/046	1			1	1		1
Adjoint technique (du 28/08/23 au 5/07/24)	C	2023/22		0,43		0,43			0
Adjoint technique (du 28/08/23 au 5/07/24)	C	2023/22		0,43		0,43			0
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
TOTAL						11,66			8,3
FILIERE MEDICO SOCIALE									
Agent de maîtrise	C		1			1	1		1
ATSEM Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1			1	1		1
TOTAL						2			2
FILIERE ANIMATION									
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1			1	1		1
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,26		0,26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,26		0,26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,26		0,26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,26		0,26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,38		0,38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,38		0,38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,38		0,38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,43		0,43			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,43		0,43			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,51		0,51			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0,51		0,51			0
TOTAL						5,75			1
FILIERE SPORTIVE									
Educateur des APS Ppal de 1ère classe	B	2014/012		0,43		0,43	0,43		0,43
TOTAL						0,43			0,43
FILIERE POLICE									
Brigadier chef principal	C	2012/057	1			1	1		1
TOTAL						1			1
TOTAL						27,14			18,83